

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION WENDAT

CANADA,  
VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7744 SÉANCE DU 24 août 2026

|                      |                   |
|----------------------|-------------------|
| <b>Pierre Picard</b> | <b>Grand Chef</b> |
| Denis «Kalo» Bastien | Chef              |
| Carlo Gros-Louis     | Chef              |
| René «Wellie» Picard | Chef              |
| Stéphane B. Picard   | Chef              |
| William Romain       | Chef              |
| Daniel Sioui         | Chef              |
| Yves Sioui           | Chef              |
| Maude St-Onge        | Greffière         |

ENTENTE-CADRE ET DE FINANCEMENT AVEC L'OFFICE DU  
TOURISME DE WENDAKE

Attendu que l'Office du Tourisme de Wendake (« OTW ») est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de valoriser et de promouvoir Wendake comme destination touristique en mobilisant ses partenaires autour d'un tourisme autochtone responsable, authentique, enraciné dans la culture et les valeurs wendat et créateur de retombées économiques et sociales;

Attendu que le Conseil de la Nation Wendat (« Conseil ») reconnaît l'importance du rôle d'OTW dans la mise en valeur et la promotion de l'industrie touristique du territoire de Wendake;

Attendu que, depuis 2008, le Conseil collabore avec l'OTW et lui verse un financement annuel récurrent afin de supporter ce dernier dans la réalisation de sa mission et de ses mandats;

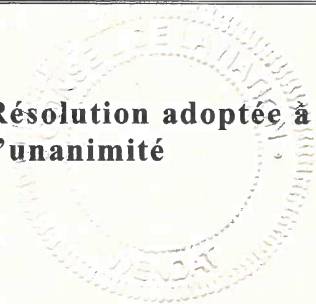
Attendu que le Conseil et l'OTW souhaitent mettre à jour les modalités et les conditions de leur collaboration par la conclusion d'une entente-cadre et de financement, prévoyant entre autres la contribution financière versée par le Conseil (« Entente »);

Attendu que la version substantiellement conforme de l'Entente a été soumise au Conseil, lequel s'en déclare satisfait.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CE 27 août 2026 Résolution adoptée à l'unanimité

Maude St-Onge  
GREFFIÈRE  
MAUDE ST-ONGE



EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION WENDAT

CANADA,  
VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7744 SÉANCE DU 24 août 2026

ENTENTE-CADRE ET DE FINANCEMENT AVEC L'OFFICE DU  
TOURISME DE WENDAKE

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé par le Chef Denis Bastien, appuyé par le Chef Stéphane Picard, et résolu :

- D'approuver la version substantiellement conforme de l'entente-cadre et de financement entre le Conseil de la Nation Wendat (« Conseil ») et l'Office du Tourisme de Wendake (« Entente »);
- D'autoriser le directeur général à signer, exécuter et livrer, pour et au nom du Conseil, l'Entente ainsi que tout autre acte, document et écrit, à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'il peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

[Fin de la résolution]

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CE 27 août 2026

Résolution adoptée à l'unanimité

Maude St-Onge  
GREFFIÈRE  
MAUDE ST-ONGE

